

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2001)
Heft: 2

Artikel: Agir sans violence
Autor: Seifert, Kurt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Agir sans violence

La violence est taboue surtout, lorsqu'elle se manifeste dans les relations interpersonnelles marquées par l'inégalité. Elle survient, par exemple, dans le travail auprès des personnes âgées, comme l'a montré le récent colloque organisé à Zurich sous l'égide de Pro Senectute.

La violence ne commence pas quand l'un étrangle l'autre, mais quand quelqu'un dit «je t'aime, tu m'appartiens!» (Erich Fried)

La pression sur les coûts peut favoriser le recours à la violence. Quiconque veut en finir avec un(e) patient(e) court le risque d'agir par la violence, faute de pouvoir maîtriser la situation d'une autre manière.

Quel ménage entretiennent l'action sociale et la violence? Tels qu'ils se comprennent, les professionnels de l'action sociale ne veulent que le meilleur pour les personnes qui leur sont confiées. Pourtant, ce domaine n'échappe pas à la violence, soit les aidants professionnels abusent de leur pouvoir, soit leurs clients leur manifestent de l'agressivité.

Lors de cette journée, l'Ecole de gérontologie appliquée (Pro Senectute) et l'Ecole de service diaconal de Greifensee tentent de cerner quelques aspects de l'exercice du pouvoir dans la relation d'aide. Dans son introduction, Immelda Abbt, anthropologue à Lucerne, opère la distinction entre *pouvoir* et *violence*.

Le *pouvoir* réside dans la capacité pratique de réaliser quelque chose. L'exercice du *pouvoir* intervient dans la vie commune des personnes, dans l'idée d'obtenir un effet, de réaliser un objectif.

La *violence* outrepassa les limites mutuellement convenues et enfonce le droit contraignant. Elle peut aussi servir à sauvegarder les dispositions prises entre les personnes, lorsque les autres moyens ne produisent plus d'effet. Il y a lieu de distinguer entre violence *légitime* et *illégitime*, non sans remarquer que la question reste posée de savoir qui fixe le droit.

L'exercice conscient du pouvoir

Le sociologue Ueli Mäder (Bâle) décrit les manifestations structurelles de l'exercice du pouvoir dans notre société. Celles-ci revêtent plusieurs formes: le pouvoir du marché qui autorise des gains par millions, alors que d'autres ne parviennent pas à nouer les deux bouts, l'anonymisation des relations humaines, la pression des coûts sur les institutions sociales.

Celle ou celui qui se sent contraint d'en finir avec son client, court le risque de faire acte de violence s'il ne voit pas d'autre issue à la situation.

Bien que l'on évoque bien plus fréquemment les situations de violence et les abus de pouvoir qu'il y a 20 ou 30 ans, un malaise subsiste parce que les possibilités de négocier n'apparaissent pas encore suffisamment. Une journée de formation n'apportera qu'une aide conditionnelle.

Les participants ont échangé leurs expériences et dégagé leur vision d'un travail auprès des personnes âgées dépourvu de toute violence. Il ressort de ces échanges que de nombreuses institutions en contact avec des personnes âgées ont développé et mis en œuvre différents instruments en vue de favoriser un exercice plus conscient du pouvoir, notamment dans l'application parfois inévitable de mesures de contrainte.

A l'avenir, Pro Senectute ne manquera pas d'approfondir le sujet de la *vieillesse face à la violence*. C'est ainsi qu'il est question d'établir un réseau à l'enseigne de Vieillir en liberté qui devrait voir le jour au mois de mai. Cette association aura pour tâche de défendre les préoccupations des personnes âgées victimes d'actes de contrainte ou exposées au danger de la violence. Elle mènera des opérations de prévention et d'information. Ce réseau, qui commencera ses activités en Suisse romande, travaillera en étroite coopération avec des groupes poursuivant les mêmes objectifs, en France, en Belgique et au Québec. kas